

LA POSTE – Branche Services Courrier Colis



PROJET D'ACCORD

Qui a vu du SOCIAL Là-DEDANS?

Depuis le début de l'année et ce en pleine crise sanitaire, la BSSC a ouvert des négociations sur un projet d'accord transitoire 2021/2022 dit « accord SOCIAL pour les agents et encadrants de la distribution et du traitement » !!! Cet accord découle directement de l'accord « pacte social » qui est calé uniquement sur le plan stratégique 2020/2030 que la CGT n'a pas signé !!! Durant ces négociations, la CGT n'a eu de cesse de porter les revendications et les attentes des salariés, en termes d'emplois, de rémunération, de condition de travail, de reconnaissance professionnelle, d'équilibre vie privé/vie professionnelle.

QUE CONTIENT CET ACCORD ?

A LA BSCC DES RECULS SANS PRÉCÉDENTS

- × 30 jours de sécables obligatoires, plus 10 jours au volontariat
- × fin des titulaires de quartiers le samedi définitivement acté
- × absences inopinées pas remplacées
- fléxibilité à outrance et polyvalence au bon vouloir du chef d'établissement
- mise en place d'équipes autonomes de production = suppression du volant de remplacement (exemple : vous êtes une équipe de 12, le jour ou il y a 4 absents, vous passez le boulot à 8)
- x seulement 3 200 promotions (sur une population de 80 000 facteurs et factrices) pour les 2 ans à venir sans aucun critère ni examen anonyme portant sur les qualifications = promo à la tête du client
- primes accordées suivant des objectifs et soumises à des critères de présenteisme (vous êtes malade=pas de prime)
- × 0 augmentation de salaire
- Des agents de maîtrise à la place de l'encadrement avec le ROP en futur grade de base
- Aucune garantie pour un RE de ne pas voir son poste transformé en poste de ROP
- Nouvelle compétence dans la fiche de poste des managers : la compétence juridique qui pose la question de la responsabilité

BILAN:

- FAIRE TOUJOURS PLUS AVEC TOUJOURS MOINS D'EMPLOIS
- → AUCUNE REVALORISATION SALARIALE
- → AGGRAVATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL
- → AUGMENTATION DE LA PÉNIBILITÉ
- → DÉGRADATION DU SERVICE RENDU A LA POPULATION
- → SUPPRESSION DE MILLIERS DE POSTE DONT PLUS DE 800 DANS LES CABINES ET SERVICES SUPPORTS

C'EST LA MORT DU MÉTIER SAVAMMENT ORCHESTRÉE PAR DES DIRIGEANTS COUPÉS DES RÉALITÉS!

POUR LA CGT,

IL FAUT AU CONTRAIRE, ET AVEC LES AVANCÉES TECHNOLOGIQUES ET TECHNIQUES OFFERTES PAR LE NUMÉRIQUE ET LA MÉCANISATION :

- → RÉDUIRE LE TEMPS DE TRAVAIL À 32H00 ET POUR LES MÉTIERS PÉNIBLES À 28H00
- → EMBAUCHER EN NOMBRE EN CDI ET FORMER MASSIVEMENT DE NOUVEAUX AGENTS
- → EMBAUCHER EN CDI TOUS LES PRÉCAIRES
- → AUGMENTER LES SALAIRES ET RECONNAÎTRE L'INVESTISSEMENT ET LES NOUVELLES QUALIFICATIONS DES AGENTS (AUCUN SALAIRE EN-DESSOUS DE 1800 €UROS)
- → AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL
- → ASSURER UN SERVICE PUBLIC POSTAL DE QUALITÉ
- → RÉ-INTERNALISER TOUTES LES ACTIVITÉS POSTALES ET LES EMPLOIS QUI VONT AVEC
- → RECONNAÎTRE ET VALORISER LE RÔLE SOCIAL DU FACTEUR (avec du temps accordé pour cela dans la vacation)
- → REVOIR LES NORMES ET CADENCES ET ABANDONNER LES LOGICIELS DE COMPTAGE (il faut de l'accompagnement humain)

Facteur Guichetier

Le grade de 2.1 ne peut être la réponse à la fonction facteur guichet. Ces agents doivent maîtriser une grande partie des connaissances de chargé de clientèle mais aussi celle de la distribution. Guichetier c'est savoir déterminer le besoin de l'usager et préconiser les bons produits afin de répondre aux besoins. Pour certains, il faudra gérer les GAB. Nous ne pouvons accepter que ces agents soient des chargés de clientèle à bas coût.

Au Réseau les réorganisations tous les 24 mois suppriment nos emplois et détériorent le service public. Les facteurs guichetiers vont se retrouver implantés sur des secteurs géographiques sinistrés cela étant dû aux orientations financières plus précisément à la notion de rentabilité que La Poste impose.

La CGT exige le 2.2 / 2.3 comme grade de base

Facteur guichetier pour la réimplantation postale sur un lieu nous apparaît être un projet viable mais ne peut répondre à un projet de transformation d'un bureau de plein exercice car pour les usagers une partie des opérations ne pourra plus être effectuée et cela générera une incompréhension.

En 10 ans, le nombre d'agents a diminué de 30 %, les tournées ont doublé et le nombre de boites aux lettres est passé de 33 millions à 41 millions, les colis et les suivis ont explosé !!!

CELA LA POSTE N'EN PARLE JAMAIS !!!! NOUS TRAVAILLONS, NOUS PRODUISONS, NOUS DÉCIDONS !!! C'EST TOUS ENSEMBLE OU'IL FAUT AGIR !

Après la très forte mobilisation du 18 mai qui a réuni des milliers de postières et de postiers partout en France et dans les DOM, poursuivons et amplifions la lutte, Il y a nécessité à créer les conditions de convergences des luttes dans l'ensemble des entreprises du secteur des activités postales et de télécommunications du 21 au 25 Juin et à préparer un nouveau temps fort unitaire de grèves et de manifestations qui pourrait être le 22 Juin.

PÉTITIONS...DÉLÉGATIONS...DÉBRAYAGES...ARRÊTS DE TRAVAIL...RASSEMBLEMENT...INFORMATIONS AUX USAGERS..

EN JUIN AGISSONS ENSEMBLE PARTOUT SUR LE TERRITOIRE ET SUR NOS LIEUX DE TRAVAIL

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT		
Nom	Prénom	MATERIEL FINANCÉ PAR LES COTISATIONS
Adresse		DES SYNDIQUÉS CGT
Code Postal	Ville	
[Facultatif], Téléphones → (perso)	→ pro	
Grade/Classification	Métier	
Service/Bureau (nom et adresse)		